

PCAET consultation public -

consultation ouverte au public
du 28 février au 28 mars 2022

lun. 25/04/2022 16:02

À : KIMMEL Pascale <Pascale.KIMMEL@larochesurion.fr>;

: copie des commentaires reçus pendant l'enquête.

Je trouve que la circulation dans l'agglomération de la Roche sur Yon est une catastrophe. La réduction des accès à la ville par l'adjonction de voies pour bus et pistes cyclable n'améliore pas la situation: au contraire. Les bus ne sont pas pleins, et il y a peu de vélo. et cela ne s'améliore pas. la population habite de plus en plus en périphérie de la Roche sur yon et a besoin de véhicule. Il faut donc améliorer le flux. Les véhicules à l'arrêt ou au ralenti polluent davantage que des véhicules roulant lentement.
Didier Vallat - 2 mars 2022

"VERS LA SOBRIETE HEUREUSE". Des gestes simples : Pas de sapins coupés dans les villes à Noel. Mais des sapins vivants dans des bacs, moins nombreux ! Moins de papiers peu utiles, publicitaires et consuméristes. D'autres actions plus vastes "REDUIRE LA MONDIALISATION SAUVAGE" :
Priorité aux productions locales.
Réduire les transports polluants : par camions intra-européens et bateaux en provenance de Chine ou d'ailleurs.
Développer la production solaire sur les bâtiments publics avec des ombrières sur les parkings publics et privés (Supermarchés, etc...)
Edmond Arnaud - 3 mars 2022

Demande l'amélioration du tracé et de l'entretien des pistes cyclables, car actuellement c'est du n'importe quoi.
usagé je suis souvent en difficulté et pas sécurisé pour circuler à vélo en ville.
je suis prêt à participer pour améliorer cette situation,
Claude Blanchard - 9 mars 2022

-Stopper les investissement de développement du réseau routier
- Investir massivement dans de VRAIES pistes cyclables. Séparées de la voie routière.
- Suivre l'orientation gouvernementale et miser sur l'énergie nucléaire.
- Stopper les investissements dans l'éolien ou le solaire. Le retour sur investissement énergétique est trop faible versus le nucléaire. Idem pour l'hydrogène : coût énergétique de production trop élevé (consommation d'énergie pour procédé de fabrication via chauffe + transport)
- Proposer un service de transports en commun depuis la roche sur yon en priorisant vers des carrefours de circulation ou zones industrielles. Massifier la fréquence de passage et le réseau de bus depuis la roche sur yon vers des zones clés qui regroupent les emplois du département
Simon Thouault - 12 mars 2022

Moins de voitures en centre ville de la Roche sur Yon et plus de mobilités douces... plus de bus éventuellement gratuits toute l'année comme la ville de Niort...
Stephane Chartaud - 15 mars 2022

) Plan climat

quelques propositions pour un plan ambitieux à l'heure de l'urgence climatique : demain il sera trop tard. La planète survivra mais nous, Humains, peut-être pas. Comme le martèlent les scientifiques, agir pour ne pas franchir le cap fatidique est une urgence absolue : notre génération détient l'avenir de l'humanité entre ses mains, et le temps nous est compté.

- devenir un TEPOS : territoire à énergie positive, comme par exemple la communauté de commune de nos voisins du Thouarsais (79) : possibilité comme elle de mobiliser de l'épargne participative locale (crowdfunding environnemental).

- bien évidemment poursuivre les efforts de réduction des consommations énergétiques :

- par une politique de réduction de l'utilisation des éclairages nocturnes par exemple :

Est-il utile d'éclairer toute la nuit les multiples zones d'activités, qui plus est avec tant de lampadaires ? Si la raison d'être concerne la dissuasion des vols, nombreuses sont les études qui montrent leur faible intérêt. D'ailleurs de nombreux vols y ont lieu le weekend en journée. Le déclenchement via des détecteurs de présence semble plus efficace selon ces mêmes études.

Les entreprises elles même devraient être sensibilisées, qui laissent pour certaines d'innombrables lumières toute la nuit.

Il en va de même pour nos luminaires dans notre ville et nos bourgs, y compris sur les chemins piétonniers/cyclables : pourquoi ne pas progressivement installer des déclenchements par détecteurs de présence ? Bien entendu, poursuivre le remplacement de façon concomitante des anciens éclairages par des éclairages plus économes. Et pourquoi pas des luminaires « autonomes », en photovoltaïque, qui ont l'avantage de réduire les frais(raccordements/ voiri) ?

En plus de réduire notre empreinte carbone, cela permettrait de lutter contre la pollution lumineuse et donc d'agir en faveur de la biodiversité.

par une politique de rénovation thermique ambitieuse, pour les citoyens, les bâtiments publics, les entreprises,

par des nouveaux logements avec des ambitions encore plus hautes que la RE 2020 : favoriser l'habitat passif avec production d'énergie renouvelable.

pour poursuivre sur ce sujet, l'habitat actuel va avoir du mal à être supportable lors des phases de canicule qui, quoiqu'on fasse désormais seront plus fortes, plus longues, plus fréquentes. Avoir des climatiseurs partout accroîtra la dépense d'énergie et les émissions de CO2. Impensable ! Alors pourquoi ne pas rendre obligatoire dans les lotissements la ventilation par puit canadien/provençal, pour une température naturellement tempérée ? Le coût serait modique puisque les tuyaux seraient enterrés lors de la réalisation de la voirie....

- politique de développement des énergies renouvelables :

Poursuivre le développement de l'éolien terrestre, et enfin réaliser la concrétisation de l'éolien marin. Il reste un peu partout dans notre agglomération des ruines d'anciens moulins à vent, dans les zones où le vent était plus fort ... Il y a certes des oppositions, (d'une minorité agissante) : c'est légitime lorsqu'on propose des alternatives de voisinage (méthanisation, centre de stockage ou autre installation nucléaire par exemple) . ça est moins lorsqu'il s'agit seulement de NIMBY (« pas chez moi »), qui consiste à profiter d'une société sans en accepter les contraintes. Là encore des démarches de financement participatif local permettraient une acceptation facilitée.

Avoir une politique de systématisation du photovoltaïque lors de la construction / rénovation de bâtiments : public, d'habitants, d'entreprises, bailleurs, etc, avec des incitations et des campagnes de communication.

Poursuivre le développement de la méthanisation avec des petites unités de proximité. La réglementation va nous imposer le tri des fermentescibles dans moins de 2 ans : il est temps d'anticiper.

Poursuivre le développement de l'hydrogène issu des renouvelables .

Un autre axe consiste à réduire les déplacements automobiles , et plus particulièrement « l'autosolisme » :

-Favoriser le covoiturage avec des parkings adaptés.

créer des parkings relais dans chaque entrée de la ville pour inciter à prendre le bus , vélo ou trottinette une fois arrivé à ceux-ci .

-poursuivre le développement du réseau bus , pour un réseau attractif,

valoriser les trajets trains : nous avons des petites lignes qu'il faut consolider ,avec des arrêts pas forcément connus de leurs habitants et un manque d'aménagement de ces arrêts en terme notamment d'accessibilité (ex : la chaise le vicomte).

Et pourquoi pas une nouvelle ligne Cholet/ la Roche, à l'heure où l'on envisage de réouvrir la ligne Cholet / les Herbiers ; bien pour le climat, bien pour le tourisme... ?

- faire une véritable politique de report sur le vélo : ce qui implique que la route ne soit plus spécifiquement adaptée aux 4 roues mais tout autant aux 2 roues. L'un des principaux frein à l'essor du vélo étant le sentiment d'insécurité routière. Par ailleurs, l'itinéraire ne doit pas être plus important qu'en voiture : s'il s'agit d'encourager le vélo, c'est plutôt au mode de transport vertueux d'être avantagé, pas l'inverse !!! ... et c'est pourtant souvent le cas.

Un exemple : la toute nouvelle piste reliant le lycée nature au bourg sous la roche : plus longue que par la route départementale, les cyclistes et piétons continuent de passer par celle-ci, non sécurisée.

Il eut été souhaitable de demander aux intéressés (les lycéens entre autres) leur avis.

Un léger élargissement de la route avec une vraie bande cyclable est réalisable : la délimitation de celle-ci faite par de la peinture, ainsi que des dispositifs « anti franchissements » (comme les systèmes de roulement entre les voies autoroutières et la voie d'arrêt d'urgence, qui incitent les voitures à ne pas mordre sur cette bande) . Concernant cet axe, cela aurait pu être fait lors des travaux de voirie de modernisation des canalisations d'eau. Il convient bien sûr d'entretenir ces voies qui souvent sont recouvertes de gravillons, ronces et autres végétations.... Ce type de bande cyclable devrait être généralisé entre les communes de l'agglomération et permettrait aux périurbains de se sentir plus serein pour devenir cycliste de tous les jours.

Avant tout travaux sur une rue ou route, la réflexion sur l'usage du vélo devrait être un réflexe. ... et il faudrait tester ... en vélo, à heure d'affluence, pour se rendre compte des aménagements à prévoir.. Pour continuer sur bourg sous la roche , des efforts ont été réalisés mais manquent encore de cohérence sur la continuité du trajet : ainsi, en venant de la Chaize, arrivant au rond point , devant le restaurant le bourgadin il y a un haricot sans possibilité de passer en vélo entre celui-ci et le trottoir, ce qui rend la cohabitation vélo auto plus risquée. Ensuite, absence de bande cyclable avant d'arriver à la piste cyclable au niveau de la nouvelle place. Idem rue Gabory ; des bouts de piste de quelques dizaines de mètres, qui s'arrêtent brutalement alors que la route vient d'être refaite totalement.

D'autres modifications plus anciennes sont plus problématiques : les rétrécissements de chaussée rue du moulin rouge permettent certes la réduction de vitesse mais souvent des voitures doublent les vélos au niveau des « haricots », et là encore, pas de possibilité pour passer entre le « haricot » et le trottoir. J'ai vu que la ville de la Roche avait un prix « vélo », ayant vécu dans d'autres villes. j'en suis assez surpris. Ici, même en centre ville, les familles possèdent 2 voitures : les stationnements à demeure gratuits restent importants. Cela se fait parfois au détriment de voies vélo /bus dédiées : les boulevards du pentagone ont quelques tronçons +/- peints depuis le « covid » pour partager +/- avec les vélos. Ailleurs et auparavant, la largeur parfois dédiée et la hauteur des trottoirs mitoyens rend/rendait l'exercice dangereux. Les visiteurs lorsqu'ils arrivent ici sont étonnés de voir 4 voies de stationnement et aucune voie spécifique au vélo +/- bus . Personnellement, j'aurais du mal à entendre que la Roche est une ville pour les cyclistes du quotidien sans cela : dommage pour la réduction des gaz à effet de serre, dommage pour la santé des habitants . Il convient également de multiplier les abris vélos, plus spécialement sur la place Napoléon et près de la gare , et de favoriser les transports en multimodal.

Par ailleurs, la configuration d'extension avec des zones commerciales excentrées spécialement conçues pour un accès automobile rendent non seulement difficile l'accès sans voiture mais paupérise l'offre commerciale du centre ville et donc l'attrait de celui-ci .

Concernant les marchés publics, ceux-ci devraient continuer à privilégier bien sûr le local et, lorsque ce n'est pas possible, des marchandises venues par ferroutage .

Concernant l'agriculture, la crise actuelle montre le niveau de dépendance de l'agriculture conventionnelle vis à vis du pétrole : pour des engins toujours plus gros et onéreux, pour les intrants, pour une marchandisation mondialisée avec des transports à l'autre bout du monde. Par exemple, l'élevage conventionnel est responsable d'une partie de la déforestation amazonienne , dépendante des tourteaux de soja qui y sont produits. Pourtant on peut faire différemment : plus de petites parcelles avec plus de haies donc de biodiversité (et pas des haies taillées/rasées de 20 cm de large!!!!), avec plus de permaculture, d'agroforesterie, de bio avec un impact climat bien plus favorable. Reprendre la culture des betteraves et choux fourragères , du foin de luzerne et autres légumineuses permettra d'être autonome l'hiver pour nourrir le bétail : on savait faire avant les tourteaux de soja... : la encore l'agglomération à un rôle à jouer pour inciter à changer de système pour un modèle qui peut en outre nous permettre de nous nourrir localement en cas de crise (résilience) : commande publiques, aides, communication, restauration (écoles, administrations,,)

concernant la qualité d'air, bien sûr privilégier le chauffage à bois au rendement le plus performant. Les arbres que l'on plante, c'est bien mais pas comme sur la place du bourg sous la roche avec des plants adultes ayant été élevés dans des containers ; coûts, non résistance aux maladies, parasites, manque d'eau, ... : privilégier des plants jeunes et, encore mieux, à racines nues.

Sur ma route, la haie qui a été plantée par l'agglomération (?) viens d'être « rajeunie » : on a retiré tous les arbustes qui y avait été plantés (sureaux par ex., qui faisaient la joie des riverains et des animaux) pour laisser quelques arbres de ci de là, et, à 10 mètres, on a fait des lignes de plantation de nouveaux arbres : bizarre...

les haies ne sont pas taillées mais plutôt « massacrées » : les troncs sont écorcés et les arbres deviennent malades, les arbustes coupés en 2 et les tailles laissées sur place à obstruer les fossés. Dommage : avec cette manne (bien entretenue), on pourrait approvisionner des chaufferies municipales par ex.

l'incivisme tue : nombreux sont encore ceux qui brûlent leurs déchets, heureusement le plus souvent végétaux (ce qui dégage toutefois des substances toxiques) mais certains (et pas forcément des « anciens ») profite du rural et semi rural pour brûler des déchets plastiques, c'est bien de faire la Joséphine, c'est mieux d'éviter les cancers (entre autres) Combien d'amendes par communes et pour l'agglomération entière par an pour ce type d'infraction facile à localiser : fumée, odeurs... ? Celles ci permettraient de favoriser les actions vertueuses La communication a été faite, tant mieux, mais manque les sanctions. Idem pour tous les déchets jetés un peu partout : c'est désespérant de participer aux journées de ramassage et de voir quelques mois ctout autant de déchets...

la pollution de l'air est aussi provoquée par la dispersion aérienne d'engrais fortement contestés au niveau européen : les techniques d'épandages au ras du sol seraient déjà un progrès, et bien sûr, un changement de modèle agricole (comme cité plus tôt).

Elle l'est également par les transporteurs routiers qui devraient être surtout utilisés pour les plus petites distances, en privilégiant encore une fois le ferroutage ,,

j'arrêteraï ici ma contributions: il y a tant à dire ,....

Gilles Micheneau - 25 mars 2022

1) Le PCAET acte le non respect des objectifs nationaux et européens.

Il est dommage que notre territoire acte à travers ce plan d'être un mauvais élève de la lutte contre le changement climatique en proposant ici une stratégie qui ne respecte pas la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC), en particulier en ce qui concerne la réduction des émissions de GES.

Les objectifs proposés à l'horizon 2030 sont en effet très éloignés de l'objectif national de réduction des GES qui lui même devra être réévalué pour respecter les objectifs européens (-22,7 % proposé par le PCAET alors que la SNBC demande un objectif de -40 % et que l'UE vient de fixer un objectif de -55 % à l'horizon 2030). Ce PCAET acte également qu'il sera nécessaire de prendre des mesures plus ambitieuses lors des prochains PCAET (à partir de 2026). Or le surplus de GES qui sera émis dans l'atmosphère lors des 5 prochaines années va y rester pendant des dizaines (voire des centaines) d'année et avoir un impact sur le changement climatique. Il sera donc nécessaire de prendre des mesures encore plus fortes demain pour compenser les efforts que nous n'avons pas fait aujourd'hui. Pourquoi donc attendre demain et ne pas être plus ambitieux dès aujourd'hui ?

2) L'atteinte d'une neutralité carbone à l'horizon 2050 dans la stratégie repose essentiellement sur un objectif extrêmement optimiste de stockage du carbone sans se donner les moyens de l'atteindre.

Pour compenser le fait que nous n'allons pas assez réduire nos émissions de GES d'ici 2050, la stratégie prévoit en effet de multiplier par 34 les capacités de stockage du carbone entre 2012 et 2050. Or les actions proposées pour atteindre ce stockage semblent complètement déconnectées de cet objectif en ayant un niveau d'ambition très faible. On apprend par ailleurs dans l'action n°20 que la capacité des puits de carbone du territoire a au contraire diminuée d'un tiers entre 2014 et 2016. La MRAE demande d'ailleurs dans son avis « d'apporter les éléments tangibles et réalistes sur les moyens envisagés pour multiplier par 34 la capacité de séquestration de carbone du territoire ». Il est en effet prévu que l'artificialisation des sols se poursuive sur le territoire et les 100 000 arbres qui doivent être plantés ne représentent qu'une goutte d'eau pour remplir l'objectif de stockage de carbone annoncé. En prenant une moyenne plutôt optimiste de 35kgCO₂eq/an absorbé par un arbre, cette opération ne représenterait donc qu'au mieux 3,5ktCO₂eq/an, soit seulement 1,4 % des émissions du territoire à compenser en 2050.

En conclusion, même si ce plan reste une première étape dans la bonne direction, son ambition me semble très insuffisante et décorrélée des enjeux climatiques actuels. De manière générale, le plan d'action manque d'éléments chiffrés et d'ordres de grandeurs qui puissent permettre de vraiment comparer les gains qui seraient réalisés si le plan d'action est mis en place avec les objectifs présentés dans la stratégie.

Daniel Brousseau - 26 mars 2022

A mon avis, la circulation automobile pourrait être largement réduite à la Roche-sur-Yon sans que ce soit perçu comme relevant de "l'écologie punitive" en créant et en sécurisant des voies cyclables sur le pentagone et dans le centre-ville. Cela passe certes nécessairement par une réduction de la place accordée à la voiture, mais au final tout le monde y gagnerait. De nombreuses personnes souhaitent pouvoir se passer de leur voiture pour de courts trajets dans la Roche, mais le manque de sécurité et de clarté des cheminements est un frein voire un obstacle infranchissable. Quand on voit que sur les boulevards du Pentagone (par exemple) 8 voies sont consacrées à la voiture (en comptant les contre-allées et les rangées de stationnement), c'est proprement hallucinant.

Ayez cette volonté politique, s'il-vous-plait !

Par ailleurs, côté énergie, je trouve bien que le paquet soit mis sur le solaire. Les toits de tous les bâtiments publics (écoles, par exemple) pourraient être garnis de panneaux solaires.

Mathieu Trichet - 26 mars 2022

bonsoir

la présentation du plan nécessite une certaine connaissance du sujet

observations

difficulté de trouver des actions concrètes, par exemple quid de la future place des Halles alors qu'on parle d'îlots de fraîcheur, d'ombrière, d'arbres plantés ne serait ce qu'en pots, une révision de ce projet paraît indispensable pour passer des intentions aux actes

pourquoi mettre à disposition à des particuliers les toitures dont la ville est propriétaire, pour installer des panneaux solaires: c'est à la ville de montrer l'exemple et de recevoir les montants financiers de la revente de l'électricité et non pas que cela profite à des investisseurs privés. c'est un investissement public!

à mon avis, il manque la création d'un espace unique type guichet unique pour les personnes qui souhaitent avoir des informations ou monter des projets. Une maison du Climat serait un lieu accompagnant les habitants de l'agglomération tant sur le plan technique, suivi des travaux de manière indépendante que sur le plan des animations et de la pédagogie

Dominique Mage - 28 mars 2022

Je suis heureux des travaux réalisés aux fils des années pour la circulation des vélos et trottinettes en villes.

Un bémol dans cette stratégie :

-Bld Briand un côté parking Clemenceau chausse défoncée pour une circulation en sécurité il faut se déporter sur le milieu de la route pour une circulation agréable.

Rue Clémenceau, place Napoléon les vélos trottinettes ne font aucun cas des piétons, ceux-ci n'ont plus leur place à ces deux endroits il faut faire attention en permanence et si vous faites remarquer que vous êtes prioritaire vous aurez droit à des noms d'oiseaux

Des panneaux qui semblent ne pas être dans le code de la route dans la rue Clémenceau, qui si tel est le cas devrait être déposé. Place Napoléon des panneaux avec sens interdit sauf bus d'autre à 20 m interdit sauf bus et vélo.

Il serait intéressant d'informer ou rappeler les règles de partage des voies publiques dans les différentes publications de la ville et département.

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt les documents mis à disposition du public ou l'on fait référence à l'énergie à l'eau au climat.

Pour ce qui est du développement du photovoltaïque lors du projet des halles, lors d'une réunion publique ou l'on demandait aux habitants d'être participatifs et d'apporter des idées j'avais émis comme idée de mettre en place un dispositif photovoltaïque sur ces futures halles, idée balayer en un revers de main sans même une étude de faisabilité.

Une étude a été réalisée sur Nantes sur la température en ville avec le béton au sol, l'enrobé jusqu'à 7 degrés

de plus entre le centre ville et l'extérieur.

Actuellement notre ville réaliser des travaux rue des halles, le bourg les futur halles ou le bétons au sol est privilégier cela semble être a l'inverse de ce l'on souhaite pour luter contre la chaleur en ville, dans ces même documents l'on y parle du pluvial comment avec des sol bétonnée les eaux pénètrent dans les sols qui permet de diminuer la chaleur. Des fontaines pourraient être peut être une bonne alternative pour une diminution de ces sources de chaleurs.

Ma ville demande au ces habitants citoyens des idées, voici maintenant presque deux années avant COVID (à ce jour aucun retour ni positif ni négatif) proposer la création d'un repaire café ville avec les maisons de quartiers et non pas comme cela se fait actuellement par certaine maison de quartier, Comme toutes les associations savent l'on manque de bénévoles, pourquoi certain quartiers eux auraient ce type de point de rencontre et pas les autres, cela rentre parfaitement dans ce que notre société vas devoir réaliser, le matériel de seconde mains ou matériel réparer représentes des économies monétaire et moins de pollutions pour notre terre,

Cela permet aussi une transmission de savoir.

Je n'ai pas vu dans les projets quelques propositions en ce sens, Tout les moyens sont bon pour diminuer nos déchets.

Jean-Louis Cangy - 28 mars 2022

Service Communication écrite et réseaux sociaux
Direction de la Communication et des Relations publiques



Hôtel de ville et d'agglomération
Place du Théâtre - 85000 La Roche-sur-Yon

www.larochesuryon.fr

@larochesuryonfr

Pour préserver l'environnement, merci de n'imprimer ce mail que si nécessaire.
